

ADJUDICATION DE LA CHASSE COMMUNALE

Commune de FRELAND

Adjudication de la chasse communale

Avis public

L'adjudication publique belle chasse de montagne communale de FRELAND se déroulera dans les conditions fixées par le cahier des charges type (CCT) des chasses communales du Haut-Rhin pour la période du 2 février 2024 au 1er février 2033, **le samedi 16 décembre 2023 à 10h00, à la salle des fêtes – rue des Sorbiers – 68240 FRELAND.**

Nombreux bracelets : cerfs, chamois, sangliers, chevreuils.

LOT 01 - Superficie : 366ha; dont . 2ha90 de prés, 362 ha 30 ares de forêts, 80 ares de bâti (SALEM). **Mise à prix : 16 000€**

LOT 04 - Superficie : 354ha; dont 95 ha de prés , 259ha de forêts. **Mise à prix : 17 000€**

Les renseignements relatifs à la location et les justificatifs à produire touchant les qualités et les capacités exigées des candidats pourront être consultés à la mairie du Lundi au Vendredi 8h00 à 12h00

Tout candidat à l'adjudication doit faire parvenir à la mairie de Fréland, par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception (LR/AR) ou dépôt en mairie contre récépissé, sa déclaration de candidature pour le **jeudi 23 novembre 2023** dernier délai.

Les déclarations de candidature et les pièces annexées seront examinées par la commission consultative communale de la chasse (4C). Le conseil municipal arrêtera, en séance non publique, la liste des candidats admis à participer à l'adjudication.

Date d'envoi à la publication : le 30/10/2023

Le Maire,

Jean-Louis BARLIER